



## SPIP DE L'OISE

Comité social d'administration du 7 juin 2023

### DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente du CSA du SPIP de l'Oise,

Pour ce premier CSA de l'année 2023, outre l'examen du règlement intérieur et les AMCT, La Cgt a souhaité rajouter à l'ordre du jour des points sur les ressources humaines et les lignes budgétaires de cette année, étant bien entendu qu'il s'agit là de sujets fondamentaux sans lesquels il ne serait pas possible d'appréhender dans sa globalité la « politique de service ».

Cependant Madame la Présidente du CSA, et avant l'ouverture des débats puisque vous n'avez pas inscrit ce point à l'ordre du jour malgré notre demande, La Cgt ne manquera pas d'évoquer la situation du pôle milieu fermé de Beauvais, en faisant comme l'indique notre communication syndicale récente un « *petit détour* » du côté de l'antenne SPIP au CP de Liancourt.

Madame la Présidente du CSA, alors même que des alertes lancées au CP de Beauvais vous ont conduit à intervenir directement en mars 2023, force est de constater qu'à ce jour toujours aucune mesure concrète pour essayer de résoudre les difficultés de l'équipe n'a été prise ni même évoquée par votre cadre de proximité.

Pire encore, les tensions induites par ses postures que nous dénonçons dans notre communication du 26/05/2023 n'ont cessé d'impacter au quotidien les Professionnels alors même qu'ils n'aspirent qu'à exercer sereinement leurs missions dans lesquelles ils sont entravés.

Nous n'en ferons pas ici un « inventaire à la Prévert » qui n'aurait pas de fin, mais de tels témoignages ouvertement de mépris ne permettront pas de sortir par le haut d'une situation de service extrêmement préoccupante.

Madame la Présidente du CSA, dans le même temps les plaintes s'élèvent à nouveau depuis le CP de Liancourt où les Professionnels du SPIP se retrouvent confrontés à un « problème » qui a pourtant déjà fait l'objet d'une tentative de résolution à l'occasion de l'audience syndicale que vous avez eu en février 2023, en présence de votre Adjointe, avec un Secrétaire National de La Cgt IP.

Madame la Présidente du CSA, les Professionnels de l'équipe du SPIP au CP de Liancourt attendent un tout autre mode de communication. Un mode de

communication avec un peu plus de « hauteur », comme par exemple être informés régulièrement de la politique de service, des nouvelles organisations, être soutenus dans les diverses instances, être soutenus lorsqu'il le faut auprès de la population pénale. Bref, être sécurisés et non trop souvent relégués au second plan, voire dénigrés parfois à qui veut bien l'entendre au-delà du le seul cadre du SPIP.

Madame la Présidente du CSA, si vous voulez qu'enfin cesse les tensions qui se manifestent ces derniers temps au sein de vos Services pour que vos agents se projettent à plus long terme que la CAP de mobilité annuelle, il est grand temps que la politique de service devienne un objet concret et non une série d'injonctions ponctuelles apprises au détour d'une réunion, voire d'une conversation ; qu'ils subissent sans que la possibilité d'y contribuer ne leur soit offerte.

Madame la Présidente du CSA, il est également urgent que l'omnipotence de certains de vos collaborateurs cesse et que vos agents retrouvent les conditions d'un exercice serein reconnaissant leurs compétences, soutenant de leur engagement professionnel ; dans le respect de leurs Statuts, de leurs Métiers et de leurs Personnes.

Madame la Directrice Départementale, Madame la Directrice Adjointe, depuis vos prises de fonctions respectives à la tête du SPIP60, c'est la première fois que La Cgt vous interpelle par tract et en ces termes. Que nous en arrivions là aujourd'hui témoigne d'un profond malaise, d'une réelle inquiétude et d'un ras le bol qui se manifestent crescendo chaque jour.

La Cgt ne bradera à l'occasion de ce CSA les intérêts des agents de ce service en échange d'un coupe frites électrique, d'une valise à dossiers ou autre cafetière *Senseo*®.

Nous vous demandons de vous engager aujourd'hui pour que cesse immédiatement les postures « limites » de certains de vos « collaborateurs ».

Nous demandons l'ouverture sans délai une concertation de fond pour retrouver un cadre d'exercice Professionnel rénové, garantissant l'égalité de traitement de tous et favorisant dans la transparence les dynamiques d'équipes qui méritent bien mieux que le sort qui leur est fait aujourd'hui.

Beauvais, le 7 juin 2023